ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

DEMENAGEMENT PERRUCHE

Société par actions simplifiée
Au capital de 25 000 euros
Siège social : 10 impasse Boirac
21000 DIJON
529 411 217 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 23/01/25, il résulte que Monsieur Laurent MAILLARD, demeurant 55 Chemin du Clos Paillard - 25000 BESANCON a été nommé en qualité de DG.
POUR AVIS
La Présidente

AL25017492

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

DEMENAGEMENT VITREY

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 rue Au Bouchet
21000 DIJON
938 395 191 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 23/01/25, il résulte que Monsieur Laurent MAILLARD, demeurant 55 Chemin du Clos Paillard - 25000 BESANCON a été nommé en qualité de DG.
POUR AVIS
La Présidente

AL25017478

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

DEMENAGEMENT DIJON

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 rue En Rosey
21850 SAINT APOLLINAIRE
529 440 158 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 23/01/25, il résulte que Monsieur Laurent MAILLARD, demeurant 55 Chemin du Clos Paillard - 25000 BESANCON a été nommé en qualité de DG.
POUR AVIS
La Présidente

AL25017491

TRANSFORMATION

GPS

Société par actions simplifiée
En cours de transformation
En société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7B rue des Frères Gauthey
21220 CURTIL VERGY
948 732 201 RCS DIJON

Par décision du 1er janvier 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales d'1 euro chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Monsieur Giuseppe VALENZISI, Président, qui a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, la Société est gérée par :
GERANT : Monsieur Giuseppe VALENZISI,demeurant 7 bis rue des Frères Gauthey, 21220 CURTIL VERGY, Associé Unique.
POUR AVIS
Le Gérant

AL25017456

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FLEYARD BEVERAGES

Société par actions simplifiées
Au Capital de 1000 €
Siège social : 13 rue du Levant
21410 FLEURY SUR OUCHE
En cours de transfert :
11 route de Sainte Marie aux Mines
68150 AUBURE
910 751 627 RCS DIJON

L'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2025 a décidé de transférer à compter du 20 janvier 2025 le siège de13 rue du Levant 21410 FLEURY SUR OUCHE au 11 route de Sainte Marie aux Mines 68150 AUBURE
La société FLEYARD BEVERAGES à été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 910 751 627 et sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COLMAR sous le numéro 910751 627
Président : Monsieur Romain FLESCH 13 rue du levant 21410 FLEURY SUROUCHE
Pour avis
Le Président

AL25017475

MODIFICATIONS MULTIPLES

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FAIVRE

Société civile
au capital de 64 790,83 euros
Siège social : Hameau de Pontamougeard
39110 LEMUY
335 231 023 RCS LONS LE SAUNIER

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 juin 2024, il a été décidé de transférer le siège social au 14 Impasse du Clos des Chartreux 21200 BEAUNE, à compter de la même date.
Radiation au RCS de LONS LE SAUNIER et immatriculation au RCS de DIJON.
Il a aussi été décidé de nommer Madame Marie-Christine CESSEY, née le 03 juin 1960 à SALINS LES BAINS (39110), demeurant à BEAUNE (21200), 14 Impasse du Clos des Chartreux, et Monsieur Julien CESSEY, né le 16 octobre 1987 à BEAUNE (21200), demeurant à SAINT-OUEN-SUR-SEINE (93400) 52 rue du Landy, en qualité de co-gérants.
Monsieur Marcel FAIVRE, ancien gérant étant décédé le 30 juin 2023. Les articles 4 et 17 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La gérance

AL25017480

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE E K J

SC au capital de 1 000 €
Siège social : 1 Rue de la Cardine
Hameau de Curtil
21200 BLIGNY LES BEAUNE
524 428 976 RCS DIJON

Selon délibérations du 5/12/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 Rue de la Cardine - Hameau de Curtil, 21200 BLIGNY LESBEAUNE au 7 Rue Basse - 21200 LEVERNOIS à compter du 05/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25017483

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DU FAUBOURG

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 1 Rue de la Cardine
Hameau de Curtil
21200 BLIGNY-LES-BEAUNE
493 056 923 RCS DIJON

Selon délibérations du 05/12/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 1 Rue de la Cardine, Hameau de Curtil, 21200 BLIGNY-LES-BEAUNE au 7 Rue Basse - 21200 LEVERNOIS à compter du 05/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON..
Pour avis
La Gérance

AL25017485

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI TONNELIERS

au capital de 1 000 €
Siège social : 1 Rue de la Cardine,
Hameau de Curtil
21200 BLIGNY LES BEAUNE
843 789 405 RCS DIJON

Selon délibérations du 5/12/2024, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 1 Rue de la Cardine, Hameau de Curtil - 21200 BLIGNY-LES-BEAUNE au 7 Rue Basse - 21200 LEVERNOIS à compter du 5/12/2024,et de modifier en conséquence l'article 4 du titre I des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25017494

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 30/09/2024, l'AGM de la SCI MURZA, capital 1000€, 514523331 RCS DIJON a décidé à la même date le transfert du siège social du 11 E Boulevard Rembrandt 21000 DIJON au 129, Rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS, a modifié l'article 4 des statuts et nommé Thierry VASSAULT 129,Rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS gérant à la place de Stéphanie RAMUS démissionnaire.

AL25017502

MODIFICATION DU CAPITAL

GUIU IP

Société par actions simplifiée
Au capital de 433 200 euros
Siège social : 10 Rue Paul Thenard
21000 DIJON
330 233 057 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 10 décembre 2024,il résulte que :
- la durée de la société a été prorogée de 99 années, soit jusqu'au 2 août 2133 et l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence à la date du 31 décembre2024.
- la société GUIU IP GROUP, Société à responsabilité limitée au capital de 100 997 euros, dont le siège social est 10Rue Paul Thenard, 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 897 903506 RCS DIJON, a démissionné de ses fonctions de Directrice Générale et a été nommée à la date du 31 décembre 2024 en qualité de Présidente en remplacement de la société SINCLAIR, démissionnaire.
- le capital social a été réduit de 42 000 euros pour le ramener de 433 200 euros à 391 200 euros par voie de rachat et d'annulation de 42 000 actions. La Présidente a constaté en date du 31 décembre 2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :Le capital social est fixé à quatre cent trente-trois mille deux cents euros (433 200 euros).
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-onze mille deux cents euros (391 200 euros).
POUR AVIS
La Présidente

AL25017522

TRANSFORMATION

GAEC NIOT

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN
AU CAPITAL DE 137 115 EUROS
SIEGE SOCIAL 21820 CHIVRES
325 183 879 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024 la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en SCEA, à compter du1er janvier 2025, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Dénomination sociale : SCEA NIOT
Siège social : 21820 CHIVRES
Capital social : 137 115 euros
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime,conformément à l'article 88 § II de la loin°2010-788 du 12 juillet 2010, la production et la commercialisation d'énergies renouvelables issues d'installations photovoltaïques ou d'éoliennes conformément à la loi d'orientation agricole du 27juillet 2010 article 48, les activités de déneigement des routes au moyen d'une lame communale,intercommunale ou départementale, et le salage de la voirie communale, intercommunale ou départementale
Gérant : Monsieur Régis NIOT, demeurant à 21820 CHIVRES et Monsieur Vivien NIOT,demeurant 10 Grande Rue – 21820 CHIVRES
Durée : 75 ans à compter de l'immatriculation au REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Pour avis et mention, La Gérance

AL25017525

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOCIETE FINANCIERE SOFIBO

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 758 750 euros
Siège social : 1 rue de la Motte
21200 MONTAGNY LES BEAUNE
814 494 464 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 1er février 2025, il résulte que M. Jean-Frédéric BOISSELET, demeurant 3 rue des Mouches, 21200 MONTAGNY LES BEAUNE a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Pierre BOISSELET,démissionnaire et ce, avec effet au 1er février 2025.
POUR AVIS
Le Président

AL25017526

MODIFICATION DU CAPITAL

SCF

Société à responsabilité limitée
Au capital de 162 884 €
Siège social : 34 Rue Gabriel Bachot
21700 MEUILLEY
837.809.912 RCS DIJON

Le 05/12/2024 l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de 30.022 € par voie d'apport en nature et de nommer Jérôme CARLET demeurant 8 Allée des Fougères 71880 CHATENOY LE ROYAL en qualité de cogérant. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : 162.884 €. Nouvelle mention : 192.906 €.
GERANCE : Ancienne mention : Solange CARLET.
Nouvelle mention : Solange CARLET et Jérôme CARLET.

AL25017528

MODIFICATIONS DES STATUTS

ARAMIS

Société par actions simplifiée
Au capital de 150.000 euros
Siège social : 33 rue des Arandes
21240 Talant
RCS DIJON 839 733 490

Par décisions unanimes des associés du29/01/2025, la date de clôture de l'exercice social de la société a été modifiée.L'article 6 « Exercice social » des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :Chaque exercice social commence le 1er juin pour se terminer le 31 mai de l 'année suivante.
Par exception, le premier exercice social comprendra le temps écoulé depuis l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés jusqu'au 31 mai 2018.
En outre, les actes accomplis pour son compte pendant la période de formation et repris par la société seront rattaches a cet exercice.
Nouvelle mention :Chaque exercice social commence le 1er février pour se terminer le 31 janvier de l'année suivante.
Exceptionnellement, l'exercice 2024/2025 aura une durée de 8 mois, commençant à courir le 1er juin 2024 pour se terminer le 31 janvier 2025.
Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis,

AL25017530

FIDAL Avocats
2F Avenue des Montboucons
Bâtiment B - Pôle NOVATECH
25000 BESANCON

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

AVENIR MOTOCULTURE

Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Siège social : Zone Artisanale
21560 ARC-SUR-TILLE
RCS : DIJON 337 798 755

Suite aux décisions du 8 janvier 2025, l'associée unique a décidé de nommer :
- en remplacement de Monsieur Thierry GEERAERTS, démissionnaire à compter du 31 décembre 2024, la société COOPERATIVE AGRICOLE TERRE COMTOISE, dont le siège social est 2 Rue Victor Considérant, 25320 CHEMAUDIN ET VAUX, immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 775 570 955, représentée par son Président, Monsieur Clément TISSERAND, aux fonctions de Président, à compter rétroactivement du 1er janvier 2025 et ce pour une durée illimitée,
- Monsieur Philippe PARMENTIER, demeurant 4 rue du Moulin, 68140 MUNSTER, né le 22 septembre 1972 à SARREBOURG (Moselle), aux fonctions de Directeur Général, à compter rétroactivement du 1er janvier 2025 et ce pour une durée illimitée.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis

AL25017545

MODIFICATIONS MULTIPLES

Par décision du 31/01/2025, les associés de la société SOCIETE THOLYSSOISE PRODUCTION D'ENERGIE, par sigle STPE, SARL au capital de182 000 euros, Siège social : 8 rue Guibaudet 21000 DIJON, RCS DIJON 326 467 321, ont :
- décidé de transférer le siège social pour le fixer au 8 rue Gay Lussac 21300 CHENOVE à compter du 31/01/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
- nommé aux fonctions de gérants Monsieur François PICAUD demeurant 30 rue Courtépée 21000 DIJON et Monsieur Florent PUCHOT demeurant 38 B rue de la Côte d'Or 21000 DIJON.
Pour avis - La Gérance

AL25017546

CHANGEMENT DE GÉRANT

LARA SARL

Capital social : 60 000 €
Siège social : 14 Rue Jacques Daguerre
21300 Chenove
Siren 753 302 306 00026 RCS Dijon

Par décision du 01/09/2024 M. Ehran MIFTARI, demeurant au 20 Rue de Flandre, 25000 Besançon a été nommé gérant, à compter du 01/09/2024, en remplacement de M. Erdogan ESER.
Les associés ont donné à M. Erdogan ESER quitus pour sa gestion. En conséquence les articles des statuts concernant le gérant ont été modifiés.
Pour mention et avis,
Nouveau gérant, M. Ehran MIFTARI.

AL25017558

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Saint Mesmin (21)

– Les demandes de permis de construire n° 021 563 23 M0001 et 021563 23 M0002 d'une centrale photovoltaïque au sol à Saint-Mesmin
– L'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau liée à ce projet
Par arrêté préfectoral n° 19, du 07/01/2025, est organisée du **08/02/2025, à 09 h 00, au10/03/2025, à 16 h 00, inclus, soit 31 jours consécutifs**, une enquête publique unique d'une part,sur les demandes de permis de construire (PC n° 021 563 23 M0001 et 021 563 23 M0002) un parc photovoltaïque au sol, d'une puissance crête installée de **13 MWc**, sur une superficie totale de 22,6 ha (emprise clôturée), sur le territoire de la commune de Saint-Mesmin, déposées par la société CPES DEVANT les CHAUMES et, d'autre part, sur l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, relative à ce projet.
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants :
- les panneaux photovoltaïques ;
- les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque au sol ,
- les onduleurs ;
- les postes de transformation ;
- la structure de livraison ;
- les réseaux de câbles ;
les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment :
- les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et le résumé non-technique, les pièces de l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, ainsi que l'absence d'observation de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) sur les demandes de permis de construire et sur l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, en date du 11 novembre 2024 ;
est consultable :
- sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Saint-Mesmin (21) où le public pourra en prendre connaissance pendantles jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
Les Mardis après-midi de 14 h 00 à 17 h 00
- sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5928
- sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires –bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
sur le site internet des services de l'état, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil-Actions de l'État-Environnement-Energies renouvelables-Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Saint-Mesmin (21).
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **10/03/2025, 16 h 00** par voie postale en mairie sise au 1, rue du Dessus, à Saint-Mesmin (21540) siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete-publique-5928@registre-dematerialise.fr**
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé **(https://www.registre-dematerialise.fr/5928)** pendant toute la durée de l'enquête.
M. Gérard POTEL, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public,dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, en mairie de Saint-Mesmin (21), aux jours et heures précisés ci-dessous :
Samedi 8 février 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
Mardi 18 février 2025 de 14 h 00 à 16 h 00
Samedi 1er mars 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
Lundi 10 mars 2025 de 14 h 00 à 16 h 00
M. Michel GENEVES, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. BRUN Nicolas (Société CPES DEVANT les CHAUMES) 330, rue du Mourelet - ZI Courtine 84000 AVIGNON
Tél. : 07 72 66 86 03
Courriel : **nicolas.brun@qenergy.eu**
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme. La Directrice Départementale des Territoires (Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour délivrer ou refuser les demandes de permis de construire et l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Mesmin, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'État (**www.cote-dor.gouv.fr**), rubrique Actions de l'État - Environnement- Energies renouvelables.
Pour le préfet et par délégation
La Directrice Départementale des Territoires
Florence LAUBIER

AL25017132

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître François-Xavier MIGNOT
Membre de la SELARL CANNET MIGNOT
Avocat au Barreau de DIJON
demeurant 2bis, rue de Cap Vert
21800 QUETIGNY

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN UN LOT : Situés 115 Avenue Maréchal Lyautey – 21000 DIJON
Un appartement de 62,75m2 situé au huitième étage et comprenant une entrée avec placard,-deux chambres,cuisine aménagée,salle de bains, WC et salon/séjour,Une cave au sous-sol
Le bien est occupé par le(s) propriétaire(s)
Cadastrés section BE n°45, d'une contenance totale de 00ha 44a 64ca
MISE A PRIX 27.200,00 € outre charges et frais
VISITES SUR PLACE : MARDI 18 MARS 2025 DE 10H00 A 12H00
ADJUDICATION MERCREDI 2 AVRIL 2025 A 10H30
TRIBUNAL JUDICIAIRE – JUGE DE L'EXECUTION – 13 BOULEVARD CLEMENCEAU – SALLE A – BP 13313 – 21033 DIJON CEDEX
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au :
- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON où le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG N°23/00035
- SCP AXIOJURIS-LEXIENS, Avocats au Barreau de LYON, demeurant 20, Bd. Eugène Deruelle – Le Britannia Bât. A – 69003 LYON ; (Références : 20230023)
- SELARL CANNET MIGNOT, Avocats au barreau de DIJON, demeurant 2bis, rue de Cap Vert – 21800 QUETIGNY, (Références : 230057)
- Sur les sites internet : www.axiojuris.com et www.encherespubliques.com

AL25017521

// DIVERS

Groupama GRAND EST

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de la Fédération Groupama de Côte-d'Or sont informés que l'Assemblée Générale annuelle de leur Caisse locale se réunira à distance, sur première convocation, du 10 au 30 mars 2025 :
- **en Assemblée Générale Ordinaire** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : présentation et approbation des comptes de l'exercice 2024, affectation du résultat, frais et indemnités prévisionnels, renouvellement des membres de la Commission de Contrôle et de Surveillance, élections (le cas échéant).
L'Assemblée Générale Ordinaire ne peut délibérer que si elle réunit au moins le quart des sociétaires présents ou représentés. Si elle ne réunit pas ce nombre, elle est de nouveau convoquée, dans un délai de quinze jours au maximum et, cette fois, elle délibère valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.
- **en Assemblée Générale Extraordinaire** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : modifications des statuts, pouvoirs pour formalités.
L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère valablement si le nombre de sociétaires présents ou représentés représente le tiers au moins du nombre total des sociétaires. Si une première Assemblée n'a pas réuni ce quorum, une nouvelle Assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour. Elle délibère valablement si le nombre de sociétaires présents ou représentés atteint le quart du nombre total de sociétaires. Si cette seconde Assemblée ne réunit pas ce dernier quorum, cette deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.
Groupama Grand Est - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13 003 066 (www.orias.fr)

AL25017484

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 16 décembre 2008, Madame Odette Simone MARCAIRE, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur André Charles MACAIRE, , demeurant à TRECLUN (21130) 12 rue Grand Vay, née à SAINT-SEINE-EN-BACHE (21130), le 12 août 1937, décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 21 novembre 2024
A consenti un legs universel
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sandra PAULO, Notaire de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil, le 24 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Sandra PAULO, notaire à DIJON, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25017518

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 10/02/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Couchey : Terres à vigne sises en AOP Bourgogne Côte d'Or, Côteaux Bourguignons - Bourgogne Aligoté - Urbanisme : Zone A du PLU - Libre
1 ha 35 a 45 ca 'AU CORCARON' : AD-0087—0088—0089 - 'EN LEAUTIER' : AL-0080
Soussey-sur-Brionne : Parcelles forestières – Urbanisme : RNU 4 ha 35 a 97 ca 'CHAUFFAGES DE BEUREY' : A-0299—0316—0317—0318—0322—0323—0324 - 'COMME MARTIN' : A-0402—0409—0410 - 'SUR LE CLOU' : A-0426 - 'LE SAUSSY' : A-0514 - 'LES TEUREAUX' : A-0456
Meloisey : Loué – Objectif : maintien du fermier – Parcelles partiellement plantées en vigne en AOC BOURGOGNE HAUTES COTES DE BEAUNE, COTEAUX BOURGUIGNONS – Urbanisme : Zone Az du PLU 80 a 70 ca 'BEUTRY' : ZD-0068—0069 - 'AUX AUBUS EST' : ZD-0047 - 'PUSSEY' : ZH-0249—0250 - 'LE CLOU' : ZH-0143
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/03/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25017557

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

BOITE A COUPE

SARL au capital de 9150 €
Siège social : 2 rue jules mercier
21000 Dijon
316 831 692 RCS de Dijon

L'AGE du 28/06/2024 a décidé la dissolution et la mise en liquidation amiable de la société à compter du 28/06/2024, nommé liquidateur, à compter de cette même date, M. N'GUETTA Cédric, demeurant 43 Chemin de Daix 21240 Talant, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Dijon

AL25017234

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BOITE A COUPE

SARL au capital de 9150 €
Siège social :2 rue Jules MERCIER
21000 Dijon
316 831 692 RCS de Dijon

Par une décision du 30/06/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. N'GUETTA Cédric, demeurant 43 Chemin de Daix 21240 Talant pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter 30/06/2024.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Radiation au RCS de Dijon

AL25017325

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARLU L'ENCHANTEMENT FLEURS

Au capital de 150 euros
Siège social : 625 Route de Gray
21850 ST APOLLINAIRE
483 390 712 RCS DIJON

Selon décision du 17/12/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Emilie CARREZ, demeurant 183 Rue de Moirey - 21850 ST APOLLINAIRE,associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de

ANNONCES LÉGALES

la liquidation est fixé chez Madame Emilie CARREZ - 183 Rue de Moirey - 21850 ST APOLLINAIRE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON,en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017472

NON DISSOLUTION

GOLD EMOTION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège Social : 89 B Route de Pommard
21200 BEAUNE
948 905 054 RCS DIJON

Par décision collective en date du 02 Décembre 2024, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

AL25017488

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CUMA DES 3 RIVIERES

Agrée : 2182D0425
RCS : 324416411
Siège Social : Mairie 21450 Saint-Mesmin

L'AGE de la CUMA DES 3 RIVIERES réuni le 6 février 2025 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter de cette date. Elle a désigné aux fonctions de liquidateurs M THUBET Adrien et M RENAULT Thierry lesquelles disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Dijon.
Pour avis, les liquidateurs

AL25017559

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARGILLY (21700) du 20/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : AUJOLYPAYSAGE
Siège : 19 Route de Nuits à ARGILLY (21700).
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 5 000 euros.
Objet : les activités de jardinier paysagiste ;l'entretien d'espaces verts publics ou privés,comme la tonte, l'élagage, l'abattage, le repiquage et le petit bricolage ; la création paysagère et l'aménagement paysager d'espaces verts publics ou privés ; la maçonnerie paysagère (murs en pierres, dallages, pavages,engazonnement, terrasses en bois, création de cours et d'allée, clôture rigide) ayant un lien ou non avec la décoration ; la plantation de tout type de végétaux ; l'activité de conseil et d'intermédiaire liée aux activités de jardinier paysagiste ; la vente, le négoce et l'achat de tout type de végétaux et plus généralement de tous produits non réglementés liés au paysage.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Benjamin JOLY, demeurant 19 Route de Nuits à ARGILLY (21700).
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis
Le Président

AL25017467

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : BEAUNE PADEL CLUB
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 90.000 €
SIEGE : 27 rue Jean-François Champollion - ZAC Porte de Beaune - 21200 BEAUNE
OBJET : l'achat, la location, la mise en valeur, l'exploitation, la vente de tous complexes ou équipements destinés à l'exercice d'une activité sportive ; l'organisation de toutes manifestations ayant pour objet ou pour effet de favoriser l'exploitation du bâtiment ; l'achat, la vente, la location de tous matériels et équipement permettant l'exercice d'une activité sportive ; la prestation de tous services visant à procurer des boissons et des aliments préparés pour la consommation ou des mets et plats préparés à emporter
DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix au moins
AGREMENT : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des voix des associés disposant du droit de vote, avec prise en compte des voix du cédant
PRESIDENT : la société VIA BELENA, société par actions simplifiée au capital de 843.220 euros, ayant son siège social au 27 rue Jean-François Champollion à BEAUNE (21200), immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 525.112.181
DIRECTEUR GENERAL : la société E.B., société civile de portefeuille au capital de 1.140.000 euros, ayant son siège social au 11 rue de Poiseul à PULIGNY-MONTRACHET (21190), immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 794.966.929 et M. Michaël LLODRA demeurant 30 rue Pierre à BORDEAUX (33000)
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL25017499

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société OPALINE, Société civile immobilière au capital de 1 000 euros,
Siège social : 42 rue Saint Jacques, 21230 ARNAY LE DUC,
Durée : 99 ans,
Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, exceptionnellement la vente de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; la détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; l'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.
Le gérant est Monsieur Lionel CONTANT demeurant Hameau de Thoreille, 21230 MIMEURE.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Pour avis - La Gérance

AL25017549

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

S/A FORESTIER

SARL au capital : 1000 €.
10 RUE Roland Champenier
58000 Nevers
RCS:948965686 de NEVERS

Le 29/05/2024 Les associés décident Transfert du siège social au 17 Rue Louis Pergaud 58000 Nevers ; fin des fonctions de gérant de APAK Baris ; Nomination en tant que gérant de KOCABEY Delphine – 17 Rue Louis Pergaud 58000 Nevers
Modification au RCS de NEVERS

AL25017318

SCP Emeline Cavet-Jacob notaire
14 Avenue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Loire

MODIFICATION DU CAPITAL

SAS DOMAINE DES GRANDS BILLONS

Capital de 1.000 euros
siège social : SAINT-LAURENT-L'ABBAYE
(58150) 29 route de Donzy
RCS NEVERS : 984434118

Aux termes d'un acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB,Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du MaréchalLeclerc, le 17/12/2024, publié au service de la publicitéfoncière de la NIEVRE,
Le capital social de la Société par actions simplifiée DOMAINE DES GRANDS BILLONS, ci-dessus dénommée, qui était de 1.000 euros, a été porté à 100.100 euros et divisé en 10.010parts de 10 euros chacune numérotées de 1 à 10.010, au moyen1) d'un apport immobilier par le Président de ladite société, évalué à 45.020 euros et 2) d'un apport de 5.408 parts sociales numérotées de 101 à 5508 de la société SCEA»VIGNES DE LA FOLIE», dont le siège social est à SAINT-LAURENT-L'ABBAYE (Nièvre) 29 route de Donzy,immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 987 455 649 pour un montant de 54.080 euros.
Les statuts ont été modifiés en conséquence, et seront déposés au tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL25017493

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LABORATOIRE ESC

SAS au capital de 137 520 €
Siège social 58 bis rue de Gérigny
58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE
414 257 196 RCS Nevers.

L'AGE 01/02/2025 a décidé de transférer le siège social au 45 route de Chaluzy 58000 SAINT ELOI.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL25017501

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MBI 78

SCI au capital de 1 000 €
Siège social 51 RUE DE PARIS
78490 MONTFORT-L'AMAURY
887 730 216 RCS Versailles

Par délibération en date du 01/02/2025 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé de transférer le siège social au 45 route de Chaluzy 58000 ST ELOI. gérant M. BURIN DES ROZIERS Marc demeurant 8 impasse Nattier 78000 VERSAILLES.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Nevers.

AL25017504

MODIFICATIONS MULTIPLES

LA FOLIE IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 34 bis rue côte de Conflans
58180 MARZY
911 631 950 RCS NEVERS

Le 31.10.2024 les associés réunis en AGE ont décidé :
- La non-dissolution de la Société conformément aux dispositions de l'article L.225-248 et de l'article L.227-1 du code de commerce.
- Le transfert du siège social :
Ancienne mention : 34 Bis rue côte de Conflans 58180 MARZY
Nouvelle mention : 78, route des Saulaies 58000 NEVERS
Pour avis.

AL25017538

TRANSFORMATION

CALISTE

SARL transformée en SAS
au capital de 7 622.45 €
Siège Social : Route de Varzy
58700 PREMERY
388 006 702 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 31/12/2024, les associés ont décidé à compter du 01/01/2025 de transformer la société en SAS.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
- Forme :
Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : SAS
- Dénomination :
Ancienne mention : SARL CALISTE
Nouvelle mention : CALISTE
- Administration :
Ancienne mention : Gérant : M. Bertrand CALISTE dt à NEVERS (58) - 15, Rue Gambetta
Nouvelle mention : Président : M. Bertrand CALISTE susnommé
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis

AL25017540

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL BRIS CHAUSSURES

9 place Charles Chaigneau
58190 TANNAY
RCS NEVERS 421 799 834

Aux termes d'un PV d'AG en date du 01/02/25, il a été décidé de transférer le siège social au 2, rue du Grand Marché 58500 CLAMECY et ce, à compter du 01/02/25.
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL25017554

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP signé électroniquement en date du 20/01/2025, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nevers, le 29/01/2025.Dossier : 2025 00001984, référence : 5804P01 2025 A 00065.
VENDEUR : La Société JM2B PIZZAS, Société à responsabilité limitée, au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 44 route de Nevers, 58130 SAINT MARTIN D'HEUILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 828 360 818 RCS NEVERS.
ACQUEREUR : La société DANTONI, Société à responsabilité limitée, au capital de 30 000 euros ayant son siège social 94 C Route de Lyon, Le Clos Ry, 58000 SERMOISE SUR LOIRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 937 650 430 RCS NEVERS.
DESIGNATION DU FONDS :Un fonds de commerce de préparation et vente de plats (pizzas) à emporter, vente de boissons alcoolisées à emporter, situé et exploité à titre d'établissement principal à SERMOISE-SUR-LOIRE (Nièvre), 94 C Route de Lyon,Le Clos RY, 58000 SERMOISE-SUR-LOIRE.
Prix principal : 130 000 euros
Date d'entrée en jouissance : le 01/02/2025
OPPOSITION : au cabinet d'Avocats COGEP AVOCATS - Me Benoît MARTY - sis 3 rue du Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLES dans les 10 jours de la dernière des insertions prévues par la loi.
Pour avis.

AL25017453

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP signé électroniquement en date du 20/01/2025, enregistré au service de la publicité foncière, et de l'enregistrement de Nevers, le30/01/2025.Dossier 2025 00001985 référence : 5804P01 2025 A 00066.
VENDEUR : La Société JM2B PIZZAS, Société à responsabilité limitée, au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 44 route de Nevers, 58130 SAINT MARTIN D'HEUILLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 828 360 818 RCS NEVERS.
ACQUEREUR : La société CHAUVEAU, Société à responsabilité limitée, au capital de 30 000 euros ayant son siège social Rue Henri Bouquillard, 58640 VARENNES-VAUZELLES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 937 650 455 RCS NEVERS.
DESIGNATION DU FONDS : Un fonds de commerce de préparation et vente de plats (pizzas) à emporter et à livrer, vente de boissons alcoolisées à emporter, situé et exploité à titre d'établissement principal à VARENNES-VAUZELLES (Nièvre), Rue Henri Bouquillard.
Prix principal : 180 000 euros
Date d'entrée en jouissance : le 01/02/2025
OPPOSITIONS : Au cabinet d'Avocats COGEP AVOCATS -Me Benoit MARTY- sis 3, rue du Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLES dans les 10 jours de la dernières des insertions prévues par la loi.
Pour avis.

AL25017454

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP signé électroniquement en date du 16.01.2025, enregistré au SIE de NEVERS POLE ENREGISTREMENT le 20.01.2025, dossier 2025 00001190,référence 5804P01 2025 A 00051.
VENDEUR : la société «BUFFATRIKE», société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social à Champ Bailly 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, immatriculée au R.C.S. de Nevers sous le numéro 497 910 984.
ACQUEREUR : la société «BGC», société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social à Champ Bailly 58200 COSNE COURS SUR LOIRE,immatriculée au R.C.S. de Nevers sou le numéro 935 409 359.
DESIGNATION DU FONDS : un fonds commercial de restauration et de vente à emporter.
PRIX : 90 000 euros.
JOUISSANCE : 16.01.2025.
OPPOSITION : au Cabinet d'Avocats COGEP AVOCATS - Me Benoît MARTY - sis 3 Rue de Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLLES dans les 10 jours de la dernière des insertions prévues par la loi.
Pour avis.

AL25017455

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 06/01/2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NIEVRE le 31/01/2025, Dossier 2025 00002087 référence 5804P01 2025 A 00068, M. Adrien BORIES dt à CHAMPLIN (58) – 46, Route de Brinon a cédé à la société TAXI ASSISTANCE SERVICE, SARL au capital de 2 000 € ayant son siège social à CHAMPLIN (58) - 46, Route de Brinon, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 928 205 855 des éléments dépendant d'un fonds artisanal de taxi sis à CHAMPLIN (58) – 46, Route de Brinon, moyennant le prix principal de 51 800 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 6 janvier 2025.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds dont dépendent les éléments cédés.

AL25017532

// DIVERS

SCP Emeline Cavet-Jacob notaire
14 Avenue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Loire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 18 Janvier 2025,Mr ZANELLI Michaël, et Mme BERGIN Angélique Emma Germaine, dt à SAINT-LOUP (Nièvre) 8 rue du Charron, mariés à SAINT-LOUP (Nièvre) le 28 août1993, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,
Ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandé avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de NEVERS.
POUR AVIS
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL25017482

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 3 avril 1989,
Madame Lucienne Andrée RAMBERT, en son vivant retraitée, demeurant à IMPHY (58160) 41 Bis rue Gambetta.Née à SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (58490), le 18 avril 1932.Veuve de Monsieur Claude Jacques CHENU et non remariée.Non liée par un pacte civil de solidarité.De nationalité française.Résidente au sens de la réglementation fiscale.Décédée à NEVERS (58000) (FRANCE), le 27 juillet 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-François LANEL, Notaire à CHALON-SUR-SAONE (71100), 14 rue de la Banque, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thibaut MARIE, Notaire à NEVERS 1 Rue Saint Martin, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25017487

SEARL Office Notarial du Val Charitois
Maître Valérie CLERGET,
37 ter Av Maréchal Leclerc, B.P 47,
58400 LA CHARITE SUR LOIRE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 2septembre 2024, Melle Odette Marie LEPAIN,retraitée, dt à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400) 6E rue des Basses Cours , née à PARIS 15ÈMEARR (75015), le 10 juin 1935, célibataire, décédée à NEVERS (58000), le 7 décembre 2024, a consenti des legs universels.
Ce testament déposé aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET, Notaire Associé de la SEARL « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402),37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE(Nièvre) et à SANCERGUES (Cher), le 6 février 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de la saisine.
Opposition pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Valérie CLERGET, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE, référence CRPCEN :58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

AL25017529

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Extrait des minutes du greffe

EAGLE-REVIEW.COM - RCS Nevers 812 792 208 - conception, réalisation et exploitation commerciale de sites internet. - Villette 58170 Poil. Jugement en date du 03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017506

SAS JOUGLISE - RCS Nevers 851 791 350 - gestion de station de lavage - 4 lotissement les Petites Brunettes 58340 Cercy-la-Tour. Jugement en date du 03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017507

R. PISCINES - RCS Nevers 807 894 662 - la vente, la réparation, la rénovation,l'entretien de piscines, jacuzzis, spas, saunas, jacuzzis et tout ce qui s'y rapporte ainsi que la vente de tous produits d'entretien. l'achat, la vente, la location, la réparation d'équipements nautiques et de bateaux, la vente d'abris de jardin, de vérandas de mobilier de plein air, de luminaires extérieurs et d'articles de loisirs - 25 rue des Artistes les Aubues 58400 Chaulgnes. Jugement en date du 03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017508

S.T.A - RCS Nevers 821 027 612 - travaux agricoles - Champcommeaux 58230 Alligny-en-Morvan. Jugement en date du 03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017509

MENUISERIE et AMENAGEMENT CONCERTE - RCS Nevers 829 772 714 - menuiserie - 17 b rue des Chaumottes 58660 Coulanges-lès-Nevers. Jugement en date du 03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017510

PONSOT Hervé - RCS Nevers 478 229 529 - épicerie d'alimentation générale,journaux, point relais, - 65 Grande Rue 58700 Prémery. Jugement en date du 03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017511

BAO - RCS Nevers 837 819 887 - exploitation forestière, abattage, élagage,vente et achat de bois, débardage, tout type de travaux forestiers - 122 avenue de la Résistance 93340 Le Raincy. Jugement en date du 03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017512

EXPERT CANALISATION NIEVRE - RCS Nevers 899 266 902 - toutes activités de nettoyages par tous moyens et notamment au moyen de jets haute pression principalement et sans que cette liste soit limitative. entretien, réparation, débouchage, assainissement et curage de tous types de canalisations - 1 rue de l'Angle 58400 Chaulgnes. Jugement en date du 03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017513

SOULAS Stéphane - travaux de revêtements sols et murs - 2 rue Comoy 58300 Decize. Jugement en date du 03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017514

PETIT ROCHER 58 - RCS Nevers 902 583 285 - travaux de peinture et vitrerie- 4 rue du Colonel Jean pierre 58000 Nevers. Jugement en date du03/02/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25017515

Me Anne JUILLET
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150)
9 rue René Couard

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Anne JUILLET, notaire à POUILLY SUR LOIRE le 28 janvier 2025, Mr Jean-Claude Laurent BOURNET, agent EDF, né à TOURNUS (71700) le 24 mars 1962 et Mme Christiane BOURDON, née à CHALON SUR SAONE (71100) le 11 février 1962, demeurant ensemble à BANNAY (18300) 9 rte de Cosne, Le Pressoir, mariés à LERE (18240) le 18 novembre 2000 sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts,
Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle établi par l'article 1526 du Code civil avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'art. 1397 al 3 du Code civil.
Pour insertion

AL25017535

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Valérie PLANÇON Notaire à VARZY (58) 8 Bd Dupin, le 8 février 2025 à la requête des époux ci-après identifiés:
Monsieur José de OLIVEIRA DIAS, retraité, et Madame Margarida FERREIRA SOARES COELHO DIAS, retraitée, dt à FOURCHAMBAULT (58600), 139 rue du 4 septembre,
Nés savoir :- Monsieur de OLIVEIRA DIAS à OVAR (PORTUGAL), le 9 juin1943,- Madame FERREIRA SOARES COELHO DIAS à LAMAS, SANTA MARIA DAFEIRA (PORTUGAL), le 7 avril 1944.
Mariés sans contrat au PORTUGAL, à l'église d'ESPINHO, le 26 janvier 1969
Lesquels, usant de la faculté offerte par l'article 22 du règlement européen (UE) n°2016/1103 du 24 juin 2016,
ont désigné pour loi applicable à leur régime matrimonial, la loi française (loi de leur résidence habituelle).
Puis faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de modifier leur régime matrimonial en stipulant une clause de préciput conformément à l'article 1515 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Valérie PLANÇON Notaire à VARZY (58210) 8 Bd Dupin
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

AL25017548

Crédit Mutuel

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE DECIZE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
- En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 18 MARS 2025 à 18h00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
Adoption des statuts types révisés.
Pouvoirs pour les formalités.
Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
- En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 11 AVRIL 2025 à 19h00 à l'adresse suivante :
SALLE DES FETES DECIZE
6 BOULEVARD DU DOCTEUR GALVAING
58300 DECIZE
avec l'ordre du jour suivant :
Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
Compte-rendu d'activité
Présentation du bilan et du compte de résultat
Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
Approbation du bilan et du compte de résultat
Affectation du résultat
Approbation de la variation du capital social
Quitus et décharge au conseil d'administration
Pouvoirs pour les formalités
Allocution de l'invité(e) d'honneur
Clôture de l'assemblée générale
- En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 27/03/2025 et le 10/04/2025 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale.
Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

AL25017567

S.C.P. « Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI »
Titulaire d'un Office Notarial
à CHATEAU-CHINON
(58120 Nièvre)
2 Place Dr Bondoux

AVIS

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des parcelles boisées situées commune de GACOGNE (58140) cadastrées Section Cn°441 - Mont Julien (53a 90ca), Section C n°600 - Bois de la Couat (12a 85ca), Section C n°601 - Bois de la Couat (33a20ca), Sction C n°606 - Bois de la Couat (20a 00ca), SectionC n°607 - Bois de la Couat (20a 70ca), Section C n°829 - Les Prapions (05a 50ca), soit une contenance totale 01 hectare46 ares 15 centiares, moyennant le prix de 3.500,00 euros.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe aux biens vendus, dispose d'un délai de deux mois à compter de cette publication pour faire connaître par courrier recommandé adressé à Maître SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120),qu'il exercera son droit de préférence.
Pour avis et mention.
Me Stéphane SANDELLI, notaire.

AL25017566

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE GRAND CARROUSEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2, rue de Donzy
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Siège de la liquidation
102, route de Demeurs
58130 URZY
751 210 873 RCS NEVERS

Le 16.01.2025, l'associé a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31.12.2024.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25017479

ANNONCES LÉGALES

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SELARL DU DOCTEUR ANCA AXINTE

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée de médecins
au capital de 700 euros
Siège social : 7 avenue Colbert
58000 NEVERS
984 868 539 RCS NEVERS

Le 04.02.2025, l'Associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Madame Anca AXINTE demeurant 32, rue Voltaire - 58640 VARENNES-VAUZELLES, a été nommée liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la Société.
Pour avis.

AL25017498

DISSOLUTION ANTICIPÉE

PARIS WINE AND COUNTRY TOUR PW & CT

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : La Bâtisse, Route de Ciez
58410 ENTRAINS SUR NOHAIN
520 704 214 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 14/01/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 25/02/2025, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Jean-Benrard PÉTIN demeurant Avenida reino de Murcia 6, 30506 MOLINA DE SEGURA avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 30 rue basse des remparts 18300 SANCERRE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL25017500

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28/01/2025, à MARZY (58180), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : ELUNIC
Siège : 25 Côte de Conflans, 58180 MARZY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1000 euros
Objet : Tous services administratifs combinés de bureau et de soutien aux entreprises. L'acquisition,l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Président : Monsieur Nicolas PIAT, demeurant Impasse des 3 Rue des Mourez, 58180 MARZY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL25017441

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 30.01.2025, il a été constitué une SCI dénommée: DARL.
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, au profit de professionnels ou de particuliers, et à titre exceptionnel la vente de tous immeubles et biens immobiliers.
Siège social : 4, rue du Clos des Hirondelles – 58180 Marzy
Capital : 100,00 euros
Gérance : Monsieur David VIE, demeurant 4, rue du Clos des Hirondelles – 58180 Marzy
Agrément des cessions de parts sociales : Les cessions sont libre entre associés.Les cessions au profit de tiers, à l'exception des ascendants, descendants, conjoit ou partenaire de pacs, sont soumises à agrément.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25017443

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 04.02.2025, il a été constitué une SARL dénommée: TFBP
Objet social : L'activité de tous travaux forestiers, le négoce et revente d'arbres et végétaux.
Siège social : 12, route de Dhéré 58240 MARS-SUR-ALLIER
Capital : 2 500 euros
Gérance : Monsieur Nathan BOUDEAU demeurant 11, La Chaume des Jousses –Marcigny, 58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER et Monsieur Anthony PETIT demeurant 12, route de Dhéré 58240 MARS-SUR-ALLIER
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL25017471

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

S.T.B 89 (SOLUTIONS ET TECHNIQUES DU BATIMENT 89).

Forme : SASU
Capital social : 10 000 euros.
Siège social :
16 Avenue du Commandant Tulasne
89300 JOIGNY.
824 568 737 RCS de SENS.

Aux termes d'une décision en date du 31décembre 2024, statuant dans les conditions prévues par la Loi, l'associé unique a décidé la transformation de la société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Forme : La société, précédemment sous forme de SASU, a adopté celle de SARL à associé unique.
A été nommé gérant M Jérôme TAHIR domicilié au16 Avenue du Commandant Tulasne à JOIGNY(89300).
L'objet social a été modifié en ajoutant l'activité à titre accessoire de l'achat et de la vente de biens immobiliers. L'article 2 Objet social des statuts a été mis à jour.
L'associé unique a aussi transféré le siège social du 16 avenue du commandant Tulasne à JOIGNY au 67 route de Montargis à JOIGNY (89300), le 31/12/2024.
Mention sera portée au RCS de SENS.
Le gérant.

AL25017474

ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

A.P.S

SARL au capital de 150 000 euros
30 quai de Nancy
89100 SENS
RCS SENS 423 234 129

Par Ordonnance du Tribunal de Commerce de Sens en date du 30/01/2025, la SELARL BCM, Maître Charles-Henri CARBONI, 1 avenue de Saint-Georges 89000 AUXERRE, a été désignée administrateur provisoire de la société, pour une durée de 6 mois renouvelable.

AL25017490

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI LES ROYS

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue des Vignes Blanches
89510 VERON
509 627 667 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30janvier 2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérante Madame MarylineARCHENAULT-DONZÉ, demeurant 3 Rue des Vignes Blanches 89510 VERON, pour une durée illimitée à compter du 30 janvier 2025.
Monsieur Bernard ARCHENAULT conserve son mandat de gérant.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL25017519

MODIFICATION DU CAPITAL

SAS JEAN LEMOINE

Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 euros
porté à 19 440 euros
Siège social : 15 Chemin des Eaubues
- USY -
89450 DOMECY SUR CURE
328 014 725 RCS AUXERRE

Il résulte :
- du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2024,
- du procès-verbal des délibérations du Président du 17 janvier 2025,
que le capital social a été réduit de 10 560 euros pour le ramener de 30 000 euros à 19 440 euros par voie de rachat et d'annulation de 704 actions.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :Le capital social est fixé à trente mille euros (30000 euros), divisé en 2 000 actions de 15 euros chacune.
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à dix-neuf mille quatre cent quarante euros (19 440 euros), divisé en 1296 de 15 euros chacune.

AL25017534

// GÉRANCE

Maître Sophie GARNIER
Notaire Associée
89250 SEIGNELAY

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sophie GARNIER,Notaire associée à SEIGNELAY (89250) le 8janvier 2025, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT YONNE le 17/01/2025Dossier 2025 00001794 référence 8904P01 2025N 00109, enregistrement : 25€, Monsieur Hervé Bernard BAUDOIN, ouvrier, demeurant à CHENY(89400) 4 rue du Village Mérovingien,
A cédé à
Madame Valérie BEAULIEU épouse de Monsieur Pierre FAVRE, commerçante, demeurant à ORMOY (89400), 9 impasse des Proches,
Une licence d'exploitation de débit de boissons de quatrième catégorie acquise par le cédant le 7 mai 2015, et que ce dernier a utilisé pour l'exploitation de son fonds de commerce de café, bar, débit de boissons licence IV, hôtel, restaurant, exploité à CHENY 89400) 2 place de l'Eglise et 2 rue Victor Hugo, sous l'enseigne « L'Escale de l'Armançon» objet d'une immatriculation au RCS d'AUXERRE sous le numéro 811 584 366.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS MILLE EUROS (3.000,00EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites par saisie dans les dix jours de la présente insertion.
Pour unique insertion
Le notaire.

AL25017541

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Elise LAROCHE SAUTEREL, le 7 février 2025,
La société «KIZUKO D'OR», SARL, ayant son siège social à AUXERRE (89000) 45 boulevard Vauban,
a cédé à la société «KIZOKU D'OR», SARL, ayant son siège social à AUXERRE (89000), 45 boulevard Vauban,
Le fonds de commerce de restauration traditionnelle exploité à AUXERRE (89000), 45 boulevard Vauban, moyennant le prix de 170.000,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire sus nommé, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion - Le notaire

AL25017563

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MAGNY
Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement,
- du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0025 du 7 février 2025
une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 5 ha et d'une puissance totale de 5,34MWc sur le territoire de la commune de MAGNY, déposée par la SAS FRANSOL 37 (société KRONOS SOLAR), sera ouverte à la mairie de MAGNY, **du lundi 3 mars 2025 (9 h) au lundi 7 avril 2025 (17 h), soit une durée de 36 jours consécutifs.**
Sont désignés Monsieur Michel BREUILLÉ, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, e tMonsieur René MOREAU, ingénieur travaux publics de l'État en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant,pour diligenter l'enquête.
Le dossier de demande du permis de construire (comprenant une étude d'impact) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, **du lundi 3 mars 2025 (9h) au lundi 7 avril 2025 (17 h), à la mairie de MAGNY**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 3 mars 2025 au 7avril 2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante:
pref-photovoltaique-magny@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de MAGNY(89200), 4 rue de la Cure
ou
- courrier adressé à la mairie de MAGNY (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie de MAGNY :
- lundi 3 mars 2025 de 9 h à 12 h,
- samedi 15 mars 2025 de 9 h à 12 h,
- lundi 7 avril 2025 de 14 h à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de MAGNY, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus du permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de :
Monsieur Romain BARRÈS, responsable du projet pour le groupe KRONOS SOLAR - 29 rue Vauthier - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT-
email :romain.barres@kronos-solar.com
Tel : 06.24.35.90.42

AL25017544

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 5 février 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Jean-Noël HOUZE, retraité, et Madame Claudine Marguerite BIONDO, retraitée,demeurant ensemble à APPOIGNY (89380) 3 Avenue Marie-Noel.
Mariés à la mairie de BASSOU (89400) le 5 septembre 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, en l'Office Notarial où domicile a été à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal Judiciaire.
Pour insertion
Le notaire.

AL25017503

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 03/02/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl JEAN D'OCEAN 5 rue Colonel Rozanoff 89000 Auxerre (vente de poissons). RCS Auxerre 900619271. CIP 4867. Date de cessation des paiements : 01/11/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25017460

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 03/02/2025 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans de la Sàrl à associé unique L'HORLOGE 1 rue de l'Horloge 89000 Auxerre (Achat et vente de chocolats, pâtisseries, confiseries, torréfaction et vente de cafés, vente de thé, vente de vaisselles garnies ou non, vente de spiritueux.). RCS Auxerre 513363804. CIP 4683. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre .

AL25017461

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 03/02/2025 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans de SAS LE PAIN DE MON ENFANCE 8 Place du Marché 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye (Boulangerie). RCS Auxerre 887832830. CIP 4727. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre .

AL25017462

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 03/02/2025 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans de la Sci SCI LA BONNE ETOILE 11 Route de Thury 89520 Lainsecq (gîte). RCS Auxerre 848711727. CIP 4728. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre .

AL25017463

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL TONNERRE-CHABLIS

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
- **En Assemblée Générale Extraordinaire le JEUDI 13 MARS 2025 à 12h00** au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
Adoption des statuts types révisés.
Pouvoirs pour les formalités.
Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
- **En Assemblée Générale Ordinaire le JEUDI 03 AVRIL 2025 à 19h00** à l'adresse suivante :
Salle des fêtes de VIVIERS
4 grande rue
89700 VIVIERS
avec l'ordre du jour suivant :
Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
Compte-rendu d'activité
Présentation du bilan et du compte de résultat
Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
Approbation du bilan et du compte de résultat
Affectation du résultat
Approbation de la variation du capital social
Quitus et décharge au conseil d'administration
Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir (*).M ALEXANDRE OLIVIER , M REMONDET FABIEN , élus sortants,sollicitent le renouvellement de votre confiance.
Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (*).M DEMONTEIX MARC , MLE MARTINEZ ADELAIDE , élus sortants,-sollicitent le renouvellement de votre confiance.
Pouvoirs pour les formalités
Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
- En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 19/03/2025 et le 02/04/2025 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale.
Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

AL25017542

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE NEUVY

Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 18 Grande Rue
89570 NEUVYSAUTOUR
883610222 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 23 janvier 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 janvier 2025.
Monsieur Grégory SAFFRE, demeurant 22 Route de Dixmont 89500 ARMEAU a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le liquidateur

AL25017473

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 31.10.2024 des associés de la société civile SCI D'ORYONE au capital de 2.000 €, siège social à MIGENNES (89400) rue Olympe de Gouge 481 768 745 RCS SENS, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Jean David RAMOS, 6, Chemin Noel Vaudupuits 89210 CHAMPLOST a été nommé liquidateur.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à MIGENNES (89400) rue Olympe de Gouge.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de SENS.
Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL25017476

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGE du 31.1.2025 des associés de la société civile en liquidation SCI D'ORYONE au capital de 2.000€, siège social et de liquidation à MIGENNES (89400) rue Olympe de Gouge 481 768 745 RCS SENS, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 1.1.2025, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes sociaux seront déposés au RCS de SENS.

AL25017477

DISSOLUTION ANTICIPÉE

« MAISON 2F »

SAS Au capital de 1 000 €uros
Siège social : 3 rue Saint-Leu
89140 COURLON SUR YONNE
847 934 031 R.C.S. SENS

Suivant délibération de l'A.G.E. du 30/12/24, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/12/24.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur BLONDEAU Fabrice demeurant 4 Impasse du Port - 89140 COURLON SUR YONNE avec les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de liquidation est fixé au 3 rue Saint-Leu - 89140 COURLON SUR YONNE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au R.C.S. de SENS.
Pour avis, le liquidateur

AL25017516

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 05/02/2025 de la SAS 2K FINANCES en liquidation, au capital de 1 000 € dont le siège social et le siège de liquidation est au 26 et 26 bis avenue Pierre de Coubertin, 89100 SENS, 843 977 638 RCS SENS, a approuvé les comptes de liquidation au 31/12/2024, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de SENS.
Mention sera faite au RCS de SENS.

AL25017517

CLÔTURE DE LIQUIDATION

P.F.J. SARL AU BON PAIN

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 3 rue Saint Etienne
89450 VEZELAY
Siège de liquidation : 3 rue Saint Etienne
89450 VEZELAY
RCS AUXERRE 388 602 054

L'Assemblée Générale réunie le 14 novembre 2024 à 3 rue Saint Etienne 89450 VEZELAY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe MIANE demeurant rue des Petites Chaumes, 89200 AVALLON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 22 octobre 2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL25017520

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés de la société BPLUS, SAS en liquidation au capital de 3 000 € ayant son siège social et son siège de liquidation 10 Avenue St-Georges 89000 AUXERRE et immatriculée au RCS AUXERRE n° 822 925 921, réunis en AGOle 11/01/2025 au siège de liquidation, ont approuvé le compte définitif de liquidation,-déchargé M. Eugénio RAMOS LOZANO,demeurant 21 Lieudit Hameau des 80 Besaces 89250 HAUTERIVE, de son mandat de liquidateur,donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, Le Liquidateur

AL25017523

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL CAMILLE BURLOT & Fils

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social et de liquidation :
89420 SANTIGNY
RCS AUXERRE 342 102 274

Aux termes d'une décision en date du 28 janvier 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.Monsieur Thierry BARDY, demeurant 89420 SANTIGNY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25017531

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 25/01/2025 Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : CARS LOISIRS 89
Capital : 5000 euros
Siège social : 4 ROUTE DE PARIS SOUS VILLIERS 89300 SAINT AUBIN SUR YONNE
Objet: Vente et réparation,Entretien , 4x4, Quad, UTV, SSV,Tracteur,Bateau,Camping cars, Mobil Home, et les vente, pièces détacher, et tout autre véhicule a moteur thermique et électriques et autre en France et a l'étranger
Durée : 99 ans.
Président: M. KLEEBERG SÉBASTIEN demeurant 4 route de paris sous villiers 89300 st aubin sur Yonne
Clause d'agrément: sas les action sont librement négociables
Admissions: le vote est réserver aux associés qui possèdent une action
La société sera immatriculée au RCS de SENS

AL25017524

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 7 février 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI LES BOGUES.
Siège social : BEAUVOIR (89240), 4 route des Hurlots.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement.Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Apports en numéraire : Madame Sarah FREMY la somme de cinq cents euros (500 EUR).
Madame Margot NECTOUX la somme de cinq cents euros (500 EUR).
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et aux descendants des associés.
L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Premier CO-GERANT : Madame Sarah FREMY demeurant à BEAUVOIR (89240) 4 route des Hurlots.
Et Madame Margot NECTOUX demeurant à BAYONNE (64100) 6 avenue de la Légion Tchèque.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL25017551

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

